



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Exploitants agricoles

Question écrite n° 49449

Texte de la question

M. Amedee Imbert voudrait attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur l'augmentation des charges entraînées par la réforme du financement de la protection sociale des entrepreneurs de travaux agricoles, viticoles et forestiers. Certaines modalités ont été aménagées, comme par exemple le dispositif de la provision pour investissement qui est en voie d'amélioration, conformément aux engagements pris lors de la conférence annuelle agricole. Toutefois un problème de fond demeure : l'assiette des cotisations des entrepreneurs est extrêmement large puisqu'elle englobe tous les bénéfices, sans distinguer ceux qui sont réinvestis dans l'entreprise de ceux qui rémunèrent le travail de l'entrepreneur. Cette distinction nécessite une modification des règles fiscales envisagée il y a quelques mois. Mais, à ce jour, aucune proposition concrète formulée par les organisations professionnelles des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers n'a été étudiée. Aussi lui demande-t-il s'il envisage de modifier les règles fiscales pour cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Imbert Amédée](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49449

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1271